

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE

DU 5 AVRIL 2022

Participants :

- Alain BLANCHARD, Président du Conseil de Quartier Paris
- Catherine DUFOSSE, Maire-Adjointe en charge des Affaires Scolaires / Vice-Présidente du Conseil de Quartier Paris
- Lucien MURZI, Maire-Adjoint en charge de l'Urbanisme, des Travaux, des Bâtiments et de la Vidéoprotection
- Nathalie GOUTORBE, Cheffe du cabinet d'Yves NICOLIN
- Jean-Luc CONDETTE, Directeur Général Adjoint Démocratie locale - Vie des Quartiers
- Audrey ROURE, Directrice Service Vie Associative et Vie des Quartiers
- Olivier JANDARD, Responsable Gestion Proximité, Service Proximité Ville de Roanne
- Richard GAUTHIER, Directeur de La Star
- Sylvie FONTAINE, Responsable marketing à La Star
- Et Mesdames et Messieurs les Conseillers

Ordre du jour :

- I. Actualités**
- II. Voirie**
- III. Animation/Patrimoine**
- IV. Questions diverses**

M. BLANCHARD demande aux conseillers présents s'ils valident le dernier compte-rendu. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

I. Actualités

Présentation du nouveau réseau STAR et des services FLEXY et BIKY par Richard GAUTHIER et Sylvie FONTAINE

- **Nouveau Réseau**

M. GAUTHIER présente le nouveau réseau STAR et demande s'il y a des usagers de la STAR dans l'assistance. Certains conseillers confirment qu'ils le sont.

En amont de la présentation du service FLEXY, M. GAUTHIER demande si les conseillères et conseillers. Ces derniers répondent qu'ils ne connaissent pas ce dispositif et M. GAUTHIER souligne l'intérêt de développer la communication autour de ce service.

- **Nouvelles Activités**

Le dispositif FLEXY

FLEXY a pour objet de :

- De desservir les principales zones d'activités du cœur de l'agglomération
- D'assurer les trajets sur réservation des lignes City 1, 2, 3 et 4 le dimanche après-midi et les jours fériés, et des lignes Péry 10 et 11 en semaine en heures creuses.
- De relier les arrêts des lignes City, des lignes Péry 10 et 11 ou les arrêts Flexy Zones d'activités <> aux arrêts Gare Routière, Hôtel de Ville et Hôpital tôt le matin ou en soirée.
- D'organiser les déplacements des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sur Roanne, Riorges, Le Coteau, Mably, Commelle-Vernay, Villerest.

Le service Flexy fonctionne à partir d'horaires prédéfinis et de points d'arrêts matérialisés du réseau Star (sauf PMR).

Les trajets sont réalisés par des véhicules de petite capacité ou des bus.

Comment réserver ?

- **Par téléphone au 04.77.727.727**
- **Sur l'application gratuite MyMobi**

Le dispositif BIKY

En amont de la présentation, Mme FONTAINE précise que 80% de la flotte vélos actuelle est sortie du fait des beaux jours. Les usagers s'engagent par ailleurs sur du long terme avec des périodes de location comprises entre 3 et 6 mois.

Le service Biky est un nouveau service de **location de vélos à assistance électrique** accessible à toute personne de plus de 18 ans habitant sur une commune de Roannais Agglomération.

Location de 1 mois, 3 mois ou 6 mois.

- 100 vélos classiques
- 1 vélo cargo (triporteur) permettant de transporter 2 enfants en bas âge
- 1 remorque pour enfants en bas âge

BIKY, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

ETAPE 1 : Je me rends à la boutique Point City située 50 rue Jean Jaurès à Roanne pour souscrire mon contrat de location avec :

- une photocopie de ma pièce d'identité (et de celle du titulaire du compte chèque si différent du titulaire de la location)
- une photocopie d'un justificatif de domicile dans l'une des 40 communes de Roannais Agglomération (quittance de loyer, facture d'électricité ou de gaz datant de moins de trois mois, ou dernier avis de taxe d'habitation)
- une photocopie de mon attestation de responsabilité civile
- un chèque de dépôt de garantie (non-encaissé)

ETAPE 2 : Je signe mon contrat de location tout en acceptant le Règlement d'utilisation du service.

ETAPE 3 : Je prends rendez-vous avec le Vélo Club Roannais pour retirer mon vélo au 59 rue Joanny Augé à Roanne.

ETAPE 4 : J'utilise mon vélo en respectant les consignes de sécurité adéquates et le code de la route.

ETAPE 5 : A la fin de la durée du contrat, je prends à nouveau RV avec le Vélo Club Roannais pour restituer mon vélo et procéder à l'état des lieux de celui-ci. Si celui-ci est en parfait état, mon chèque de caution me sera restitué dans les jours suivants.

Le service BIKY a été conçu pour découvrir ce mode de transport sans aucune contrainte avant d'éventuellement décider de passer à l'achat du vélo à assistance électrique de votre choix.

Il permet d'inscrire cette pratique dans une vraie démarche quotidienne en complément ou en remplacement de votre véhicule principal.

Les vélos sont accessibles pour des périodes de **1 mois, 3 mois** ou **6 mois**.

Stockez le vélo chez vous, prenez-en soin comme s'il vous appartenait et profitez pleinement de vos déplacements, **sans limite de kilométrage** et **sans frais d'entretien** à votre charge !

La maintenance est assurée par le Vélo Club Roannais.

TARIFS DE LOCATION DU SERVICE BIKY

Location Vélo Assistance Électrique :

- Location 1 mois : 40,00 €
- Location 3 mois : 94,00 €
- Location 6 mois : 168,00 €

Location Remorque Enfant :

- Location 1 mois : 10,00 €
- Location 3 mois : 23,00 €

Location vélo CARGO à Assistance Électrique :

- Location 1 mois : 50,00 €
- Location 3 mois : 117,00 €

Bon à savoir :

Si vous effectuez vos trajets domicile-travail à l'aide d'un vélo Biky, votre employeur peut vous rembourser la moitié de votre abonnement grâce à la Prime Transport !

Questions des conseillers :

- Quel est le fonctionnement de la batterie ? La batterie est rechargeable, équipée d'un système anti-vol et dispose d'une autonomie de 80 km. Il est à préciser que l'autonomie est liée à la mobilisation de l'assistance électrique.

Moins la personne sollicite l'assistance électrique et plus l'autonomie est grande.

- Quel est le poids du Vélo à Assistance Electrique ? Le poids est d'une vingtaine de kg (batterie comprise).

Présentation par Mme ROURE, Directrice du service Vie Associative / Vie des Quartiers, du dispositif CLIIINK ou le tri du verre récompensé

Cliiink, c'est le premier programme de récompense du geste de tri en France. C'est pourquoi **Roannais Agglomération a décidé d'équiper toutes ses colonnes de tri du verre de ce dispositif intelligent**, développé par Terradona. Cette entreprise française de la *French Tech* vise la transformation des comportements grâce à sa solution digitale dédiée au recyclage et à la propreté.

Chaque emballage en verre, trié et déposé dans les conteneurs, rapporte **des points convertibles en bons d'achat dans les commerces de proximité ou en dons à des associations**. L'application Cliiink est disponible sur **smartphone**. Pour ceux qui n'en possèdent pas, **une carte magnétique** est à disposition des usagers. Il suffit de la demander via **icitoyen sur aggloroanne.fr**. Avec ces outils, rien de plus simple pour se connecter au collecteur intelligent ! De plus, des modes d'emploi ont été apposés sur les colonnes afin d'indiquer la marche à suivre.

Créez votre compte via l'appli ou le site web de Cliiink. Rendez-vous à votre point tri. Grâce à votre smartphone ou votre carte, **connectez-vous** au conteneur. Doté d'un capteur, le système vous identifie et vous récompense automatiquement en délivrant **un point pour chaque bouteille ou bocal en verre déposé**. Déconnectez-vous. Vos points seront crédités d'ici 24 à 48 h. Votre **solde** est disponible sur l'appli ou sur votre compte. Il ne vous reste plus qu'à **échanger vos points** contre l'offre de votre choix.

Plus d'infos sur roanne.fr et sur cliink.fr.

Au cours de la présentation, plusieurs questions sont intervenues :

- Comment les données personnelles sont-elles gérées dans le cadre du dispositif CLIIINK ? Mme ROURE répond que la société CLIIINK répond aux exigences en termes de Réglementation Générale de la Protection des Données (RGPD).
- Il a été indiqué dans la présentation que tous les Points d'Apport Volontaire (PAV) étaient équipés du dispositif CLIIINK. Or, ce dispositif n'existe pas sur le PAV du Champ de Foire. Mme ROURE rappelle qu'au niveau des PAV, seulement une colonne verre sur plusieurs colonnes d'un même PAV sont équipées du dispositif.
- Il serait bien à côté du dispositif CLIIINK de prévoir une petite poubelle pour y déposer les couvercles des contenants à verre. Il est précisé que les couvercles des contenants à verre peuvent être déposés dans le conteneur emballages.

II. Voirie

M. BLANCHARD soumet au Conseil de Quartier une motion qui détaille les nuisances sonores du bar Le Pulp durant la période estivale. Cette motion interpelle la Municipalité quant à la tranquillité publique dont l'administration doit être garante. Aussi, le Conseil de Quartier oppose tranquillité publique qui doit être assurée par la Ville de Roanne et arrêtés municipaux que l'administration prend pour autoriser ces soirées musicales.

M. MURZI précise que le Maire a effectivement accordé à cet établissement la possibilité de réaliser ces soirées. Il souligne le fait que des autorisations sont données à tous les établissements qui en font la demande. M. MURZI rappelle l'importance d'appeler le 17 lorsque le niveau sonore est trop important. En effet, la démarche de mobiliser les forces de police permet une constatation par les forces de police des faits ce qui a pour conséquence la possibilité de déposer ensuite une plainte. Ce dépôt de plainte permet de prendre acte et d'envisager un rappel à l'ordre de l'établissement au niveau de la Police Nationale et de M. Le Procureur de la République.

M. MURZI précise également que le service Sécurité Accessibilité Santé Publique et Développement Durable (SASPDD) de la Ville de Roanne peut être saisi par rapport aux nuisances sonores. Le service municipal pourrait en effet réaliser des relevés sonores.

M. BLANCHARD revient sur le caractère répétitif des soirées musicales et sur le fait que le commerçant fait valoir les arrêtés municipaux pour l'organisation de ses événements.

Cette motion est remise en mains propres à Mme DUFOSSE.

Une conseillère de quartier résidant Boulevard Baron du Marais revient sur la vitesse excessive sur cette voie et sur le fait que certaines nuits, il est compliqué de dormir. Aussi, elle oppose le Cours de la République qui est passé en zone 30 et le boulevard Baron du Marais qui est resté à 50 km/h. Elle souligne une iniquité de la tranquillité des riverains alors qu'elle paie sa taxe d'habitation.

M. MURZI intervient en précisant que des effectifs supplémentaires ont été recrutés au niveau de la Police Municipale. Aussi, M. MURZI détaille les contrôles et les actes de verbalisation réalisés par la Police Municipale en citant les dernières actions de verbalisation réalisées Boulevard d'Arras. M. MURZI indique que 2 patrouilles police municipale sillonnent la ville. M. MURZI revient sur le fait que si les excès de vitesse sont réguliers, il convient d'écrire à M. Le Procureur de la République et à M. Le Commissaire.

M. MURZI précise également que le rond point Boulevard Baron du Marais et la mise en place de plots plastiques visent à casser la vitesse de cette voie rectiligne qui incite les automobilistes peu scrupuleux à circuler trop vite.

Une conseillère confirme la vitesse excessive Boulevard Baron du Marais et note son incompréhension quant au fait qu'il y ait un arrêt de bus dans cette rue, arrêt de bus qui draine par ailleurs de nombreuses personnes avec le lycée Carnot.

La conseillère renchérit en soulignant que la proximité d'un établissement scolaire devrait être une priorité au niveau des aménagements urbains.

M. MURZI rappelle que les services ingénierie et voirie travaillent sur de nombreux projets. Après les aménagements sont conditionnés aux réseaux. En tous les cas, M. MURZI souligne l'action du Maire qui a fait le choix d'augmenter les effectifs de la Police Municipale, de renforcer la vidéoprotection tout cela sans augmenter les impôts.

Mme DUFOSSE indique qu'elle réside rue de Mâtel et relate que les infractions au code de la route sont malheureusement partout. Elle cite que des aménagements ont été réalisés dans sa rue avec la mise en place de bandes rugueuses, de quilles, la rénovation du stationnement mais que les automobilistes arrivent à contourner ces aménagements.

Un conseiller fait observer que le passage en zone 30 du boulevard Baron du Marais réglerait de nombreuses problématiques. Il revient également sur l'aménagement actuel de la rue. Selon lui, le stationnement n'est pas en adéquation avec les bandes cyclables puisque les cyclistes sont obligés de se déporter. Il préconise également l'installation de plots boulevard Baron du Marais comme avenue de Paris devant la médiathèque.

M. MURZI prend en compte et souligne l'importance que ces éléments soient discutés et remontés à la Ville de Roanne lors de la commission voirie du Conseil de Quartier.

Présentation par M. JANDARD, Responsable Gestion Proximité, Service Proximité Ville de Roanne.

Plan vélo

Le plan vélo vise à mailler les différents aménagements cyclables au niveau de la Ville de Roanne et de créer d'ici à 2026 50 km de pistes cyclables.

Le baromètre des villes cyclables en France permet de voir l'évolution des aménagements vélos dans les différentes villes de France.

Plus d'informations sur barometre.parlons-velo.fr

Chaucidou

Le terme "Chaucidou" est une contraction de l'expression Chaussée pour les Circulations Douces.

Il s'agit d'une chaussée à voie centrale banalisée sans marquage axial et entourée de deux couloirs.

Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements appelés « rives ».

La largeur de la voie réservée aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre leur croisement.

Ces derniers peuvent se déporter ponctuellement sur la rive lorsqu'ils sont amenés à se croiser, mais en cédant la priorité aux cyclistes.

Les aménagements visibles « Chaucidou » sur la Ville de Roanne sont Avenue Gambetta et Boulevard des Côtes.

Roannaise de l'Eau

Intervention de la Roannaise de l'Eau Quai Commandant Lherminier pour l'installation d'une vanne dynamique (ou chambre de vannes).

Le but est de réguler le débit lors de fortes pluies en stockant au maximum l'eau dans les canalisations en place.

Le coût des travaux est de 3 millions d'€.

M. MURZI rappelle que ces chambres font 45 tonnes. L'intérêt de cet aménagement est de ne pas surcharger les stations d'épuration. M. MURZI souligne la caractère très vertueux de cet aménagement en matière d'écologie lors de fortes pluies.

Dépôt dans les avaloirs

Présentation de l'initiative du Conseil Municipal des Enfants (CME) visant à sensibiliser les Roannaises et Roannais à ne pas jeter leurs déchets dans les avaloirs car ces derniers se retrouvent ensuite dans la Loire.

M. MURZI indique que souvent des mégots de cigarettes sont jetés dans les avaloirs. Aussi, Roannaise de l'Eau envisage de mettre des filets sous la grille des avaloirs pour collecter les détritiques afin qu'ils n'aillent pas dans la Loire. C'est un projet en cours de réflexion mais très onéreux. En tous les cas, la mise en place des marquages des avaloirs est une belle initiative du Conseil Municipal des Enfants (CME).

Débord de végétaux

M. JANDARD rappelle la réglementation encadrant le débord des végétaux des résidences privées sur le domaine public et les sanctions encourues.

M. MURZI précise que de nombreux riverains en particulier les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ou les familles avec les poussettes sont gênés par les débords de végétaux. M. MURZI indique que ce dispositif vise tout d'abord à faire de la pédagogie et à se montrer plus coercitif avec la définition d'une amende si l'entretien des végétaux n'est pas pris en compte.

Demandes terminées et en cours

Cf. tableau récapitulatif

Avenue de Paris

M. MURZI souligne la bonne collaboration avec le Conseil de Quartier et son président lors de la dernière marche active qui a permis de créer une vingtaine de places de stationnement avenue de Paris.

Un conseiller précise qu'il conviendrait d'interdire le stationnement devant les entrées d'immeubles. Ce point est également à aborder au niveau de la commission voirie.

Champ de foire

M. JANDARD présente la mise en sens unique du champ de foire qui a permis :

- le rajout de places de stationnement ;
- la définition d'une place de livraison (à l'arrière du magasin les Vins de Sylvain) ;
- le figeage des passages piétons et du sens de circulation.

Une conseillère demande si les passages piétons vont être enlevés sur les voies concernées par la zone 30. M. JANDARD précise que la zone 30 n'exclut pas les passages piétons et qu'étant donné qu'ils sont matérialisés, ils vont être maintenus.

Jardinières rue E Reclus

Pour l'entretien des jardinières, il est précisé qu'un courrier va partir de la Ville de Roanne à la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a la compétence des lycées pour traiter de cette problématique.

Allée Drouet

M. MURZI précise que M. Le Maire a validé le projet de parking. Aussi, un parking de 21 places va être créé pour un coût de 50 000 €. Les travaux devraient débuter deuxième quinzaine de mai. Il est prévu également la mise en valeur du transformateur.

Une conseillère remercie la Ville pour cet aménagement qu'elle attend depuis plusieurs années.

M. MURZI souligne l'action d'Alain BLANCHARD et remercie le Maire d'avoir validé cet aménagement.

Baron du Marais

Le renouvellement des arbres sur ce boulevard est évoqué. M. MURZI rappelle que la plantation d'arbres est contrainte aux réseaux. Il rappelle également le coût qui est de 1500 € par arbre.

Rue Seguin

Un conseiller demande si des caméras vont être installées rue Seguin. M. MURZI précise que la réfection de la rue Cuvier a inclus des réservations pour des caméras. M. MURZI précise que la rue N CUGNOT fait partie des voiries qui nécessitent une réhabilitation particulière. Le conseiller souligne que l'Avenue Gambetta est superbe. Il regrette juste que la rue Cuvier n'ait pas pu bénéficier de la plantation d'arbres. MM MURZI et JANDARD précisent qu'un embellissement peut toujours intervenir si le budget le permet et cite l'aménagement rue du Président Wilson.

III. Animation/patrimoine

Retour sur le composteur collectif

L'idée du composteur a été lancée par Mme MERLE. Cette dernière a dû quitter la région roannaise, aussi, M. BLANDIN lui a succédé puis Mme BERGER.

Mme BERGER intervient donc sur l'activité du composteur. Elle précise qu'elle a dû se former « sur le tas » et qu'elle a pu s'appuyer sur Madeleine Environnement.

Elle précise qu'entre 30 et 40 personnes viennent régulièrement lors des deux permanences compost organisées : les mercredis et dimanches de 18h à 19h.

Elle précise que 6 bénévoles constituent le collectif autour du composteur et que 2 bénévoles sont présents à chaque permanence. Elle invite les autres conseillers à se mobiliser tout en précisant que cela peut être un engagement ponctuel.

Une conseillère demande si l'activité compost n'engendre pas des nuisances telles que les rats ou les souris. Mme BERGER la rassure en disant que le compost situé square Mozart est essentiellement végétal et ne contient pas de déchets alimentaires.

M. BLANCHARD invite vivement les conseillers à rejoindre Mme BERGER.

Jardin des saveurs

M. BLANCHARD précise que lors de la distribution de papillotes fin d'année 2021 à l'école Paul BERT est née l'idée en lien avec le Conseil de Quartier Centre d'associer les écoliers de cet établissement scolaire à la plantation des essences du futur jardin des Saveurs.

Cette plantation sera effective le 6 mai à 9h30 et deux classes de l'école Paul Bert seront associées : les CP/CE1 et les CE1/CE2.

M. BLANCHARD précise également que les plantes ont été présentées le 4 avril en amont aux écoliers par le service espaces verts de la ville en présence de Mme DUCHEMIN. L'objectif de cette visite étant que les écoliers puissent travailler autour de la flore avant la plantation effective.

Préparation du barbecue 2022

Cet événement est porté par l'association des commerçants du Faubourg de Paris. Sa représentante précise que la dernière édition a eu lieu en 2019 et que la vente des plateaux repas s'est répartie entre deux associations à égale répartition : Mathis pour la Vie et en route avec Faustine.

L'association dans un souci d'organiser un événement éco-responsable a acheté lors de la dernière édition des verres réutilisables. Elle envisage cette année des couverts réutilisables, budget qui sera soumis à l'approbation du Conseil de Quartier.

L'édition 2022 aura lieu le dimanche 26 juin.

IV. Questions diverses

- Deux magasins avenue de Paris apparaissent comme des verrues esthétiques. M. MURZI invite M. BLANCHARD à envoyer des photos.
- Une conseillère indique la présence de renouée du Japon dans les jardinières du lycée Carnot. Elle précise que des ronces poussent aussi à l'angle du Boulevard Baron du Marais. Un courrier va partir au propriétaire. Si pas de réponse, la Ville de Roanne facturera l'enlèvement des ronces. La conseillère

précise également une grosse gouttière sur le même secteur. Les conseillers sont invités à saisir les services municipaux en transmettant des photos.

- Est-ce que la Ville ne peut pas racheter l'ancienne station essence Bd baron du Marais ? La Ville ne peut pas tout racheter. Qui plus est ce rachat impliquerait le coût d'acquisition, la dépollution des cuves situées en dessous...Il faut qu'il y ait un intérêt municipal, un projet, pour acquérir un site.
- Une conseillère souligne que rue de la résistance Harmonie Mutuelle crée une pollution lumineuse la nuit car les éclairages de l'enseigne sont très nombreux. Aussi, la conseillère demande si la Municipalité peut interpellier cet acteur privé car la démarche semble un peu déconnectée des préoccupations environnementales actuelles. La conseillère précise même que certaines communes font le choix d'éteindre l'éclairage public la nuit. M. MURZI précise qu'éteindre les éclairages la nuit est impactant notamment dans le cadre de la vidéo protection.
- Une conseillère souligne la difficulté pour circuler rue Elisée RECLUS du fait du stationnement de véhicules devant le centre de radiographie. M. MURZI invite à appeler le Centre de Protection Urbain au 04 77 44 42 44.
- Une conseillère relève que les trottoirs du Cours de la République devant les bars sont sales. M. MURZI précise que le nettoyage est fait mais que les consignes seront données pour déclencher une nouvelle intervention.

Événementiels Ville de Roanne

Mme ROURE présente le calendrier événementiel Ville de Roanne (cf. power point).

A retenir :

Prochaine plénière du Conseil de Quartier Paris le 28 juin à 18h

Compte rendu synthétique des demandes voirie



Realisées	16
------------------	-----------

Domaine	Adresse	Designations	Observations	Demande
Environnement	Tout quartier	Mise en place d'une nouvelle procédure liée aux végétaux du domaine privé dépassant sur le domaine public.		
Environnement	Allée J. Drouet	Opération de nettoyage suite incendie de voiture et d'un container.	Coût:240€	40492
Environnement	Av de Paris	Signalement de dépôts sauvages au niveau du N°81.		38938
Police Municipale	Av de Paris	Demande de contrôle pour le respect de la zone 30 au niveau de la médiathèque.		39349
Police Municipale	Rue E. Girardin	Demande de contrôle de stationnement.		37914
Voie Publique	Av Carnot	Signalement M. BLANCHARD de la dégradation sur le miroir à l'angle de la rue Buffon.	Coût:285 €	40145
Voie Publique	Place du Champ de Foire	Optimisation du stationnement avec modification de circulation suite rencontre du 13 janvier 2022 avec M. BLANCHARD, M. MURZI et les services.		41597
Voie Publique	Carrefour du Champ de Foire	Lors d'une commission de voirie ,constat de dérèglement du carrefour à feux notamment sur le mouvement très long côté L. Flandre.	Intervention en régie avec la mise en place d'un radar de détection .Coût : 1 110 €	39348

Compte rendu synthétique des demandes voirie

Voie Publique	Place du Champ de Foire	Signalement de nid de poule à hauteur du N°10.	Intervention en régie .Coût : 326,25€	37605
Voie Publique	Place du Champ de Foire	Suite au stationnement gênant récurrent sur les trottoirs demande de signalisation verticale et horizontale a proximité du N°10.Soumis à	Prise en compte d'un marquage zébra lors de l'opération d'optimisation de la Place.	41597
Voie Publique	Rue H. Dumarest	Signalement lors de la séance plénière de présence de nids de poule au niveau du passage piéton avec l'av de Paris et sur l'ensemble de la rue.	Coût :315 €	38394
Voie Publique	Rue J. Guesde	Manque de visibilité de la sortie sur la rue Cuvier. Demande de suppression de la première place de stationnement à gauche.		39592
Voie Publique	Bd Baron du Marais	Suite constat de traversées directes du giratoire avec la rue Reclus,mise en place de plots séparateurs de manière à contraindre la giration.		
Voie Publique	Av de Paris	Optimisation du stationnement avenue de Paris entre les carrefours Flandre et Stalingrad suite rencontre du 13 janvier 2022 avec M. BLANCHARD,M. MURZI et les services.		41596
Voie Publique	Carrefour av de Paris - Rocade	Signalement de temps très court Sur le carrefour.	Réfection de la boucle de détection.	38937
Voie Publique	Carrefour av de Paris - Rocade	Observation de temps très long sur le carrefour.	Vérification émise par le service.	37416

PowerPoint	
------------	--

Compte rendu synthétique des demandes voirie

En cours	11
----------	----

Domaine	Adresse	Designations	Observations	Demande
Environnement	Rue E. Reclus	Entretien jardinière du lycée Carnot.	Position du conseil de quartier : suppression de la petite jardinière et modification de l'aménagement de la plus grande avec rognage de la partie maçonnée, plantation d'arbres et implantation de banc.	
Ingenierie	Bd Baron du Marais	Demande de mise en place d'une zone 30 bd Baron du Marais à hauteur du lycée Carnot.	Travail en commission voirie.	30145
Ingenierie	Place du Champ de Foire	Etude pour intégration du mouvement usagers de av Paris sur rue E. Girardin.		
Ingenierie	Allée Drouet	Interrogation sur la poursuite de l'aménagement de l'allée bloqué ultérieurement par un projet OPHEOR.	Le conseil de quartier souhaiterait une étude ,si projet abandonné ,de fin d'aménagement de l'allée avec dans la mesure du possible:aménagement de voirie,continuité de l'éclairage public,poche de parking,végétalisation,aire de jeux,canisite,haie le long du grillage privatif.	
Ingenierie	Avenue de Paris	Suite visite sur place avec M. BLANCHARD et M. MIGNARD demande de place PMR au niveau du N° 105 av de Paris.		26511

Compte rendu synthétique des demandes voirie

Ingenierie	Rue E. Reclus	Etude de circulation sur la partie entre Cuvier et J. Guesde avec le but d'établir une offre de stationnement (épis et longitudinale) .Consultation des riverains nécessaire . Soumis validation services et élu.	Position CQ : sens unique sens Cuvier giratoire.	
Voie publique	Rue Henri Dumarest	Etude d'aménagement du stationnement,voir de la circulation.	A travailler en commission de voirie	33082
Voie Publique	Rue Crivelli	Etude de circulation sur la partie entre Paris et Poutignat avec le but d'établir une offre de stationnement .Consultation des riverains nécessaire . Soumis validation services et élu.	Position CQ : sens unique sens Paris – Poutignat .	
Voie Publique	Bd Baron du Marais	Demande de période d'essai en début de boulevard côté av Paris pour la mise en place des bloques roues en longitudinale des places de stationnement(identique à ceux posés devant la médiathèque). Les plots bétons en place causent des dégradations sur les véhicules. Soumis validation services et élu.		
Voie publique	Rue E. Reclus	Etude aménagement de voirie pour ameliorer la circulation avec les rues Guesde et Cuvier.		
Voie Publique	Carrefour Seguin /Cugnot	Défaut d'usage du système prioritaire du carrefour. Vérification avec service à établir.		

Compte rendu synthétique des demandes voirie

Info travaux	avr-22	13	
--------------	--------	----	---

Entreprises	Adresse	Nature des travaux	Contraites de circulation	I
Ets CHARTRE	Rue de la Berge	Aménagement d'un parking.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
POTAIN	Allée Chantallouette	Renouvellement du réseau gaz et branchements.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
ESCHEL et MILLE	Rue de Charlieu	Préparation vanne de régulation (assainissement).	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
SADE	Faubourg Clermont	Réfection d'un branchement sur le réseau d'assainissement.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
EUROVIA	Quai Fourcauld	Réaménagement du quai.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
SADE	Rue Anatole France	Réfection d'un branchement sur le réseau d'assainissement.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
LESCHEL et MILLET	Quai Lherminier	Installation d'une vanne de régulation (assainissement).	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
SBTP	Quai Lherminier	Renouvellement réseaux Gaz.	Barree dans le sens palissy => Dorian.	
SADE	Rue Moulin Paillasson	Remplacement de deux tampons de chaussée.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
SUBTERRA	Rue S. Mulsant	Réfection du collecteur d'assainissement par l'interieur.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
LESCHEL et MILLET	Av du Polygone	Installation d'une vanne de régulation (assainissement).	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	

Compte rendu synthétique des demandes voirie

EUROVIA	Rue Ranvier	Réfection des bordures et trottoirs.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	
POTAIN	Imp. des Tisseurs	Création d'une alimentation électrique.	Restreinte avec possibilité de rue barrée par intermittence en fonction des travaux.	

Informations diverses	31	
-----------------------	----	---

Domaine	Adresse	Designations	Observations	I
Roannais Agglomération	Tous quartiers	Consultation baromètre des villes cyclables.	https://barometre.parlons-velo.fr/	
CCAS	Tous quartiers	Numéro unique pour les séniors.	04.26.24.10.16	
Sécurité-Santé Publique	Tous quartiers	Centre de vaccination COVID-19.	https://www.aggloroanne.fr/actualites-pages-speciales/vaccination-covid-19-3074.html	
Sécurité-Santé Publique	Tous quartiers	Centre de vaccination COVID-19.	Le nouveau centre de vaccination se trouve au Fuyant (ancienne école) à partir du mercredi 1er Septembre à 9h.	
Sécurité-Santé Publique	Tous quartiers	Toutes les infos pratiques COVID-19.	https://www.aggloroanne.fr/covid-19-toutes-les-informations-2978.html	

Compte rendu synthétique des demandes voirie

Tous domaines	Tous quartiers	Application pour smartphone:" Roanne ,l'appli".Tout Roanne dans la poche.	Application pour smartphone : Roanne,l'appli	
Communication	Tous quartiers	Mag Roanne – Mars 2019- 1er magazine municipal 100% en réalité augmentée	Application pour smartphone : SnapPress	
Sécurité-Santé Publique	Tous quartiers	Site et application pour déclaration odeurs	https://www.atmo-odo.fr/odoaura https://www.youtube.com/watch?v=2YHFKHn0IzY	
Police Municipale	Tous quartiers	Centre de protection urbain CPU	04.77.44.42.44	
Horodateurs	Tous quartiers	Parking payant de 9h/12 et de 14h/18h -30 min gratuit /jour du lundi au vendredi et 2h gratuit le samedi.Paiement par pièces ,cartes bancaires et application mobile PrestoPark. Obligation de saisir la plaque d'immatriculation à chaque stationnement payant.	https://www.agglo-roanne.fr/au-quotidien/deplacements/stationnement-1426.html	
Horodateurs	Tous quartiers	Lien application paiement par mobile PrestoPark	https://www.agglo-roanne.fr/deplacements/stationnement/prix-du-paiement-a-l-horodateur-2034.html	
Horodateurs	Tous quartiers	Lien application paiement parking par mobile Whoosh	https://www.whooshstore.fr/	
Horodateurs	Tous quartiers	Les abonnements stationnements	https://www.agglo-roanne.fr/deplacements/stationnement/les-abonnements-2036.html	
Horodateurs	Tous quartiers	STOP Fourrière	https://www.agglo-roanne.fr/deplacements/stationnement/stop-fourriere-2038.html	
Urbanisme	Tous quartiers	Guide pour les ravalements de façade	https://www.agglo-roanne.fr/habitat/aides-a-l-habitat/ravalements-de-facades-311.html	
Fibre optique	Toutes voiries	Fibre optique dans le Quartier ,réseau 100% fibre orange.Pour éligibilité :lien orange + adresse.Couverture totale 2020	https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre	

Compte rendu synthétique des demandes voirie

Fibre optique	Toutes voiries	Fibre optique dans le Quartier ,réseau SFR Numericâble existant fibre /filaire.Pour éligibilité :lien SFR + adresse.	http://www.sfr.fr/carte-couverture-reseau-sfr-fibre-optique/	
Fibre optique	Toutes voiries	Informations sur le developpement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire	https://cartefibre.arcep.fr/	
Roannais Agglomération	Toutes voiries	Service gratuit de ramassage des encombrants pour les particuliers - entreprise C3R	0 800 00 08 56	
Roannais Agglomération	Toutes voiries	Reglemntation des apports aux PAV - 0 800 17 34 50	https://www.aggloroanne.fr/au-quotidien/dechets/tri-des-dechets-166.html	
Roannais Agglomération	Toutes voiries	Le réseau public de bornes de recharge du département de la Loire	https://www.mobilore.fr/	
Roannais Agglomération	Toutes voiries	Pour les véhicules électriques ,gratuité sur l'ensemble des places de stationnement et gratuité de la recharge électrique	Nouvelle borne de rechargement : 25 supplémentaire sur Roannais Agglomération (dont 15 sur Roanne)	
Santé	Toutes voiries	Localisation des défibrillateurs sur la commune	Applications Android et Iphone localisation défibrilateur RMC-BFM	
Sécurité-Santé Publique	Toutes voiries	Service Sécurité-Accessibilité-Santé Publique- Developpement Durable	04.77.23.21.27 - 04.77.23.21.28 - 04.77.23.21.41	
Sécurité-Santé Publique	Toutes voiries	Que faire en cas de risques majeurs	https://www.aggloroanne.fr/fileadmin/Aggloroanne.fr/3_Au_quotidien/Prevention_et_securite/Prevention_des_risques_majeurs/2017-03-RISQUES_MAJEURS_.pdf	
Sécurité-Santé Publique	Toutes voiries	Système d'alerte et d'information des populations	Application pour smartphone	
Service	Tous quartiers	Statistique demandes	1357 demandes citoyennes en 2018 avec 81% de réponses favorables. 3021 demandes d'intervention au total en 2018	

Compte rendu synthétique des demandes voirie

Service	Tous quartiers	Effacement de TAG: opération gratuite effectuée par le service batiment "brigade	Conditions : - le tag visible de la rue - convention entre le propriétaire et les services de la ville de Roanne / en cas de dégradation lors de	
Service	Tous quartiers	Service Proximité	proxi@ville-roanne.fr	
Service	Tous quartiers	Service Proximité	Olivier JANDARD - 06.16.63.61.95	
Service	Tous quartiers	Service Proximité	Superviseur : Vincent DI MARCO - 06.38.81.39.78	

Compte rendu synthétique des demandes voirie